



POLYVALENCE VENTE /ESCALE

POLYVALENCE, POUR QUOI FAIRE ?

Souhaitant développer une organisation du travail reposant sur la polyvalence à outrance et la mobilité, la direction poursuit ses attaques sur nos métiers et nos emplois. L'objectif ? Réduire la masse salariale et accentuer les gains de productivité !

Pour la CGT, la Voie du service public ne peut être garantie qu'au travers de métiers hautement qualifiés.

UNE DIRECTION QUI TOURNE LE DOS AU SERVICE PUBLIC !

En organisant les fermetures de guichets et de boutiques, au prétexte de la montée en puissance des ventes sur internet et de la digitalisation, la direction annihile la relation entre les cheminots et les usagers. Ces derniers ne trouvent plus d'interlocuteurs en gare et dans les trains lorsque l'EAS est mis en avant.

Les agents d'escale ont subi le transfert des missions d'accueil en gare vers des prestataires externes, dans le but de vider le contenu du métier pour en faire une tâche sans intérêt et facilement « privatisable ». Cette volonté répond à l'objectif libéral de destruction du Statut et des conditions sociales des cheminots pour faciliter l'ouverture à la concurrence.

La direction tourne le dos aux besoins des usagers, au service public ferroviaire !

VERS UN MÉTIER UNIQUE ET ULTRA POLYVALENT ?

Aujourd'hui, la direction entend fusionner les métiers de la vente et de l'escale pour en faire un nouveau métier, unique, de la relation client en gare (NRC).

Pour arriver à ses fins et tenter de faire avaler la pilule aux agents, la direction prévoit de mettre à jour le référentiel voyageurs VO 907 et propose une nouvelle prime appelée Indemnité Service Voyages (ISV). Ainsi, la direction instrumentalise le faible niveau des salaires accentué par 6 années de gel de salaires qu'elle a organisées !

NOS EMPLOIS NE SONT PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT ÉCONOMIQUE !

L'exemple de l'UO Services au sol de Paris Montparnasse, où la direction souhaite démarrer son projet, permet de comprendre l'ampleur de l'attaque !



Une polyvalence accrue déterminant le rôle des agents au sol à travers 6 missions socles primables : accueillir et embarquer, animer un espace de service, accompagner sur les outils de distribution en libre-service, accompagner l'usage du digital, informer les voyageurs en situation normale et perturbée, porter attention aux « clients » sensibles.

Par ce biais, ce sont 26 postes que la direction veut supprimer, dont un nombre conséquent de postes de réserve QD !

MOBILISÉS, LA DIRECTION RECOULE !

Partout, les annonces de suppressions de postes tant à l'escale, qu'à la vente tombent dans les chantiers, comme une volonté farouche d'éradiquer les cheminots en gare.

Ainsi, la direction instaure également une perte des compétences par l'abandon des missions de sécurité des agents filière 27 formés à la sécurité des circulations (AMV). Ces démarches pénalisent toute la chaîne de services, impactant au final le service public. Par ses choix stratégiques et libéraux, la direction abaisse la sécurité au risque de mettre en danger tant les usagers que les cheminots !

Pourtant, devant la colère des cheminot.e.s du site de Paris Montparnasse, aux côtés de la CGT, ce projet a été reporté au mois d'octobre 2021. Un premier recul démonstratif de la capacité collective des cheminots à influencer sur les choix de la direction !

Pour contrer les ambitions patronales, les cheminots doivent donc s'organiser collectivement avec la CGT et créer les conditions du maintien des emplois dans les services en gare, exiger l'arrêt des réorganisations menées à marche forcée ! Les cheminots sont les techniciens qui veillent chaque jour à la satisfaction des besoins des usagers, ils doivent être décideurs !

Ensemble, unis et déterminés, exigeons :

- ✓ **La ré internalisation des missions d'accueil en gare ;**
- ✓ **La ré internalisation des missions de prise en charge des voyageurs en situation de handicap ;**
- ✓ **Le maintien des espaces de vente avec des horaires d'ouverture du premier au dernier train ;**
- ✓ **Le maintien d'un haut niveau de sécurité par des agents formés ;**
- ✓ **L'arrêt de la polyvalence ;**
- ✓ **Des embauches en nombre suffisant pour couvrir les besoins.**